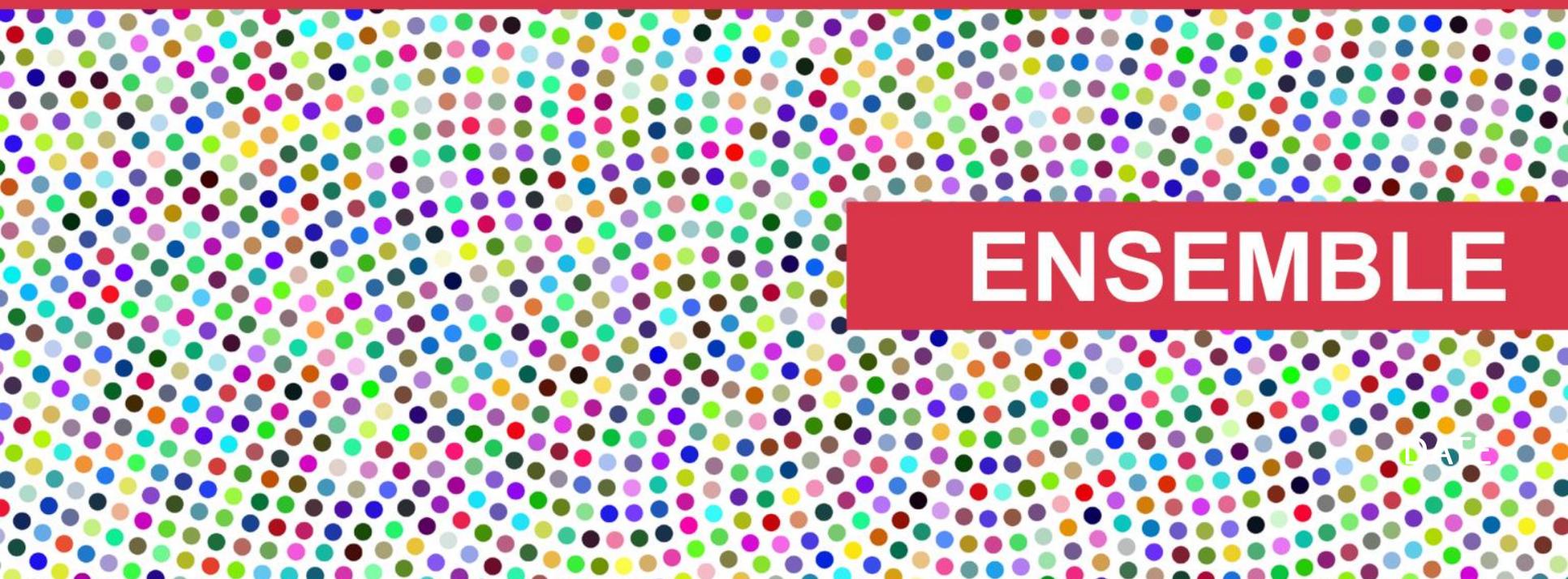


# Construisons la région Bourgogne-Franche-Comté



**ENSEMBLE**

région **BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ**

# Ensemble, construisons la région Bourgogne-Franche-Comté



COMITES THEMATIQUES  
Intelligence collaborative

BESANÇON – lundi 27 juin 2016, 10h-12h

Atelier animé par Bruno Lancien

région **BOURGOGNE**  
**FRANCHE-COMTÉ**

# Ordre du jour de la séance

10 mn – Présentation de la démarche SRDEII et introduction de la thématique

20 mn - Panorama synthétique et exposé des enjeux

40 mn – Echanges sur les constats

40 mn – Echanges sur les enjeux

10 mn – Synthèse de la séance et présentation des étapes suivantes

# SOMMAIRE

## 1. Introduction générale

1. Contexte
2. Présentation du SRDEII
3. Démarche

## 2. L'intelligence collaborative

1. Panorama
2. Enjeux d'évolution et perspective
3. Sources documentaires

# Introduction générale

# PRESENTATION DU SRDEII

## La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République du 16 juillet 2015 (loi NOTRe)

- Renforcement des responsabilités régionales et évolution de la carte des régions avec une compétence exclusive pour définir des « régimes d'aides et pour décider de l'octroi des aides aux entreprises dans la région » (article L. 1511-2 du CGCT) ainsi que pour l'élaboration :
  - Du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII),
  - Du schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).
- Enjeux d'attractivité, de financement, et de concurrence dans le cadre d'une nouvelle carte métropolitaine à 13 régions
- Nouvelle organisation facilitée par : des liens économiques forts entre les 2 anciennes régions avant la fusion : enseignement et recherche, vignoble, implantations industrielles des groupes bourguignons et franc-comtois,...)

# PRESENTATION DU SRDEII

## Les enjeux du SRDEII de Bourgogne-Franche-Comté

- **Caractère obligatoire et prescriptif** du schéma vis-à-vis des autres collectivités **et contexte financier inédit et durable** (et notamment l'allègement des dotations de l'Etat aux collectivités)



- Un plan stratégique, pragmatique et concret qui devra définir les orientations et une répartition claire des tâches à chaque maillon de la chaîne de réalisation
- Un véritable outil d'accompagnement au changement

- 7 orientations thématiques : entrepreneuriat, ingénierie financière, intelligence collaborative, innovation, international, attractivité, ESS
- Des sujets transversaux : immobilier, accompagnement des entreprises, égalité professionnelle hommes femmes, RSE
- Structuration et animation des contributions dans une dynamique régionale à long terme

# PRESENTATION DU SRDEII

## Calendrier du projet

- 
- Avant le 15 juillet : ateliers thématiques
  - De juin à septembre : volet territorial et volet institutionnels
  - Octobre : rédaction du SRDEII
  - Présentation et discussion du projet de SRDEII au sein de la CTAP et du CESER
  - Décembre : adoption
  - Transmission pour approbation à l'Etat

# **Actions collectives**

# **Actions collaboratives**

# LE PERIMETRE DE LA THÉMATIQUE

## ACTIONS COLLECTIVES

L'entreprise **participe individuellement à une action/dispositif structuré collectivement** sans nécessairement engendrer la nécessité de nouer des collaborations entre entreprises (ex. formation à l'anglais pour des entreprises à l'export, programme d'usine du futur qui se décline individuellement, participation à des réunions thématiques...)  
=> **les actions collectives** participent plutôt à l'amélioration de la compétitivité des entreprises

## ACTIONS COLLABORATIVES

Toute démarche qui **associe des acteurs** (entreprises, territoires, acteurs du développement économique, laboratoires) **entre eux...**  
**dans une dynamique commune** de travail et de convergence d'intérêt.  
L'action collaborative couvre également l'amont et l'aval d'un projet.  
=> **les actions collaboratives** adressent plus le champ du RDI, les problématiques de développement

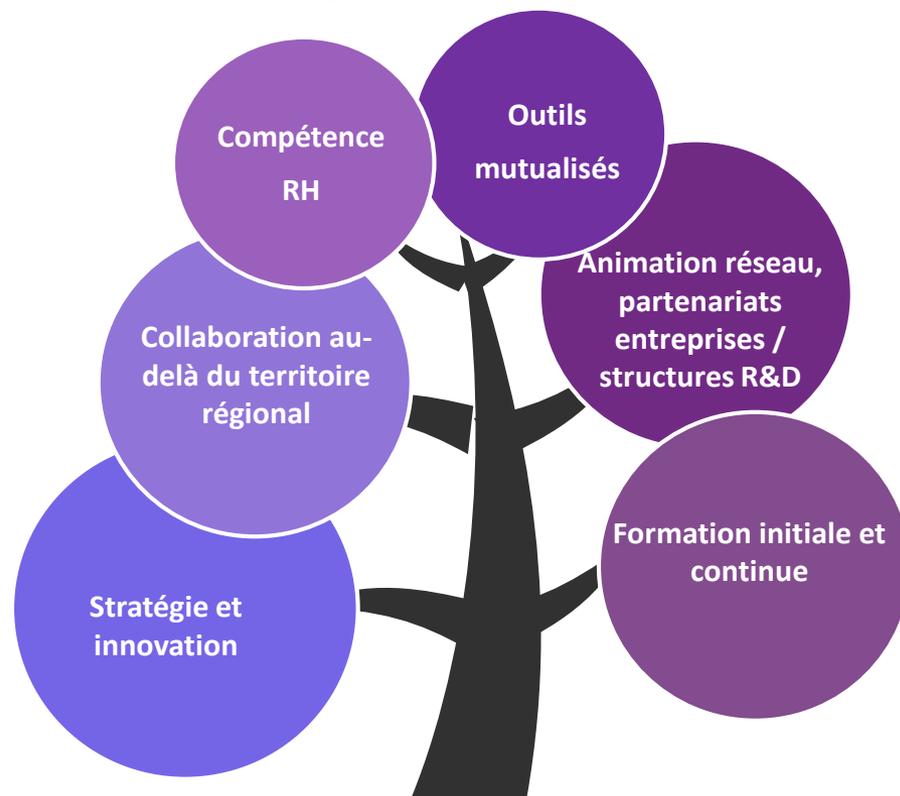
# PANORAMA ET ENJEUX CLES

La SRDEI confère à l'intelligence collaborative et aux actions collectives un rôle majeur dans le développement de la compétitivité des entreprises.

La région devra s'interroger sur les dispositifs favorisant le maillage du territoire par des réseaux d'accompagnement, sur l'émergence d'une dynamique collaborative et collective entre entreprises, entre opérateurs et entre filières

La région devra favoriser toute démarche associant des acteurs économiques et permettant la création d'une intelligence collaborative autour des entrepreneurs.

## Enjeux de la thématique



## Une grande culture en BFC dans la mise en œuvre des actions collectives & collaboratives

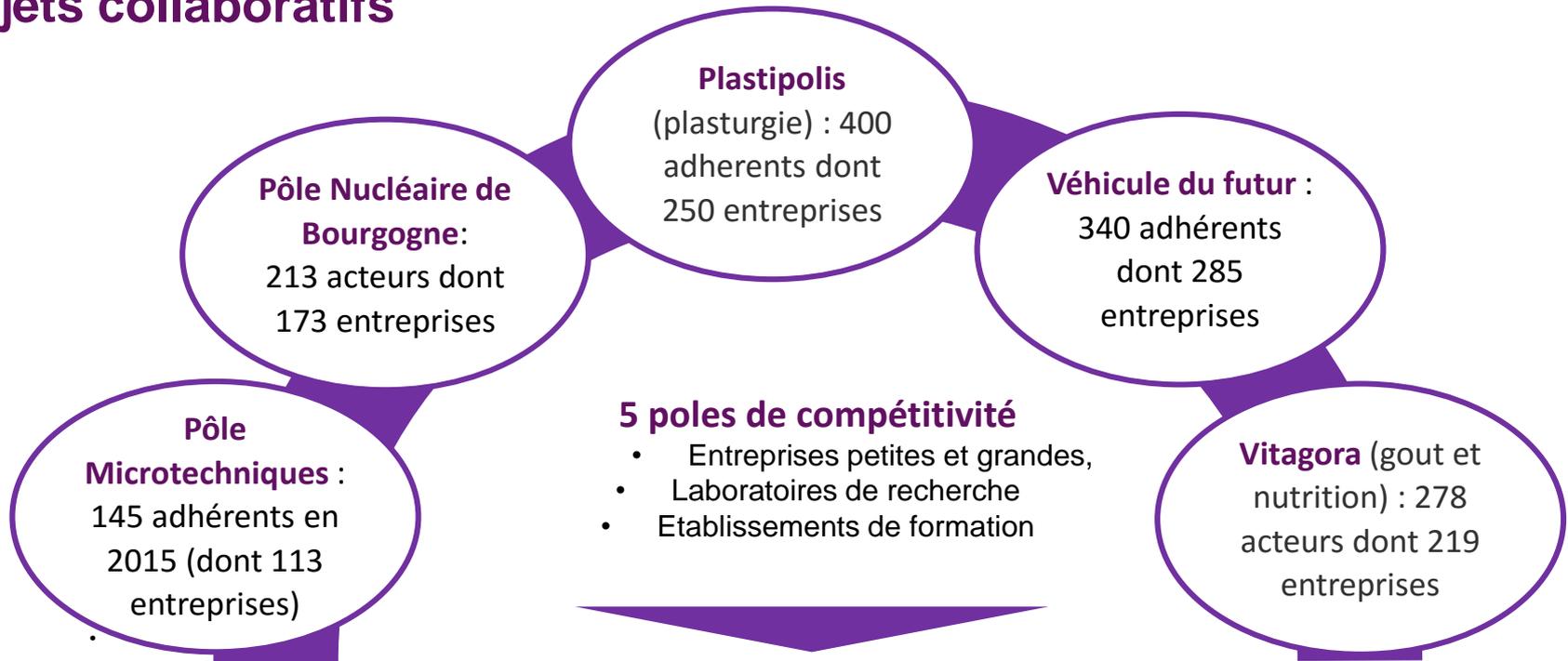
- De nombreux programmes et actions dédiés au renforcement de la coopération et de la performance de tous les acteurs du développement économique....
  - Des **programmes orientés vers les filières** (ALLUTEC, ALLIZE-Plasturgie, Cap'Eco (IAA, Plasturgie, TP, métallurgie...), programmes industrie / usine du futur
  - Une **multiplicité de domaines ciblés** par les actions collectives : Veille, innovation, process et outil productif, RH, stratégie, communication, internationalisation, etc.
- **Une diversité d'acteurs et de partenaires aptes à porter les actions collectives**
  - La collaboration de la **branche professionnelle** pour identifier les besoins et faciliter l'élaboration du programme
  - La **sollicitation d'acteurs** (Cluster, Pôles de compétitivité, plateformes technologiques, GIS, GIE ) pour mettre en œuvre et suivre les actions (consulaires, Perfo Est...) au service du collectif

## Un développement de la collaboration entre entreprises locales



# PANORAMA

## Une coopération croissante des acteurs de l'innovation au service de projets collaboratifs



- Objectif des pôles : soutenir l'innovation, **favoriser le développement des projets collaboratifs** de recherche et développement (R&D) particulièrement innovants.

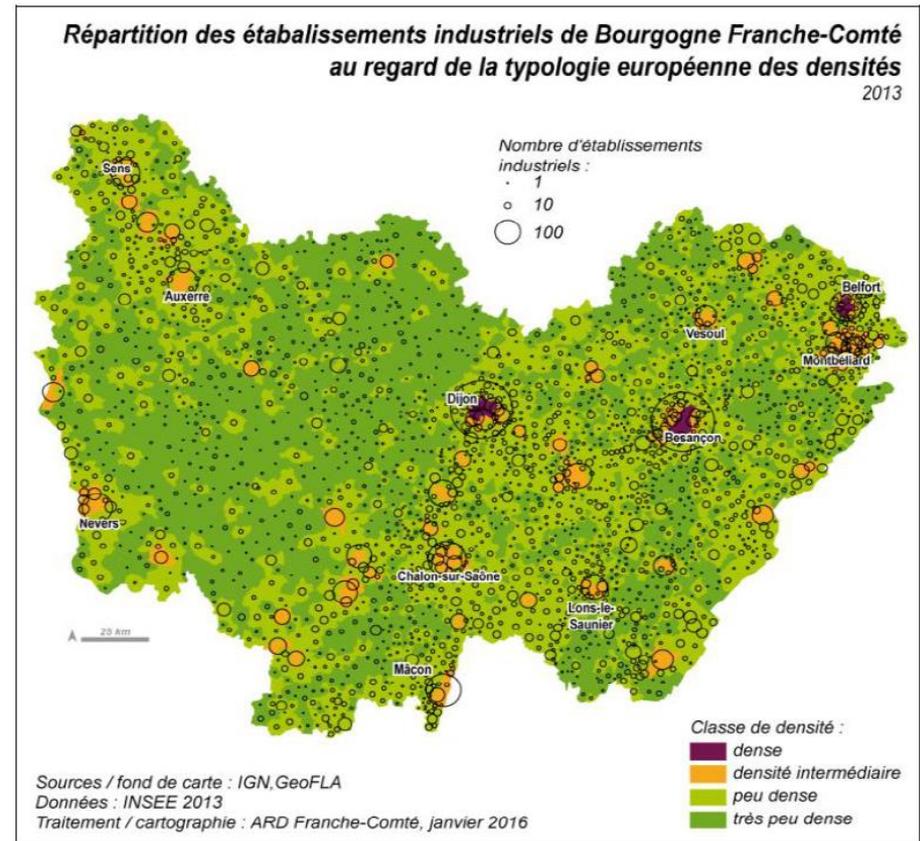
# PANORAMA

## Un maillage à renforcer pour améliorer la mobilisation des entreprises

- 62% des établissements industriels sont situés en zone de faible densité
- Le **niveau d'accessibilité** à des dispositifs d'actions collectives inégal et plus difficile hors des grands pôles urbains - **Effet « d'isolement »** relatif – Difficulté à recenser les besoins et mobiliser

## En réponse, le développement des nouveaux outils numériques constitue une opportunité

- **Mutualisations accrues par les espaces collaboratifs** et accélération des dynamiques collectives
- Exemple de la plateforme : « J'entreprends en Bourgogne », plateforme des Pôles « MyPlastipolis, développement des « Espace projet », ...



# PANORAMA

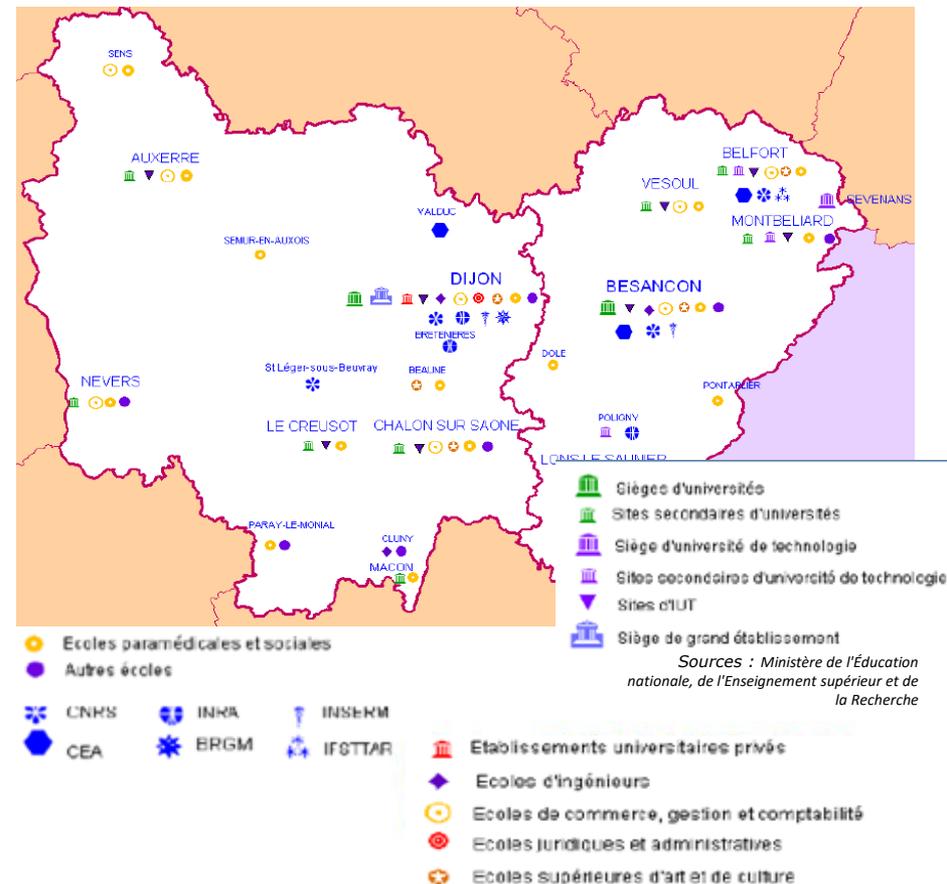
## Une recherche au service de l'innovation bien présente mais une collaboration avec les entreprises à développer

- Qualité de la recherche publique avec 2000 chercheurs - 5e rang national
- Toutefois, le **niveau de relations et de collaborations entre laboratoires et entreprises** est le principal **point de difficulté** auquel est confronté le système d'innovation en Bourgogne.
- **Relations recherche-entreprise, restent peu nombreuses** et essentiellement concentrées sur quelques laboratoires et avec quelques entreprises

## Un fort effet d'entraînement des grandes entreprises

- **67% de la R&D** effectuée par les entreprises >1000 salariés
- **2 secteurs concentrent plus de 50% des dépenses en R&D** : automobile et industrie des biens d'équipements

Principaux établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche



# PANORAMA

## Une coopération qui se développe au-delà des frontières régionales

- **3 Pôles de Compétitivité dépassant le territoire de la Bourgogne-Franche-Comté :** le pôle Plastipolis (*Bourgogne Franche-Comté et Rhône-Alpes, en lien avec le bassin d'emploi d'Oyonnax*), le Pôle véhicule du futur (*Alsace et Bourgogne Franche-Comté*) et le pôle Vitagora (*Bourgogne Franche-Comté et Île-de-France*)

région **BOURGOGNE**  
**FRANCHE-COMTÉ**

**AUVERGNE – Rhône-Alpes**

**GRAND EST**  
Alsace Champagne-Ardenne Lorraine

**\* île de France**

- Des structures de **diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle entre régions** avec notamment :

- **Cancéropôle Grand Est (GE)** : projets de recherche collaboratifs avec plus de 900 chercheurs et cliniciens en Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine et Bourgogne-Franche-Comté.



- **Université numérique interrégionale de l'Est (UNR Unire)** : démarche de mutualisation pour le développement du numérique couvrant la Bourgogne-Franche-Comté et Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine



Université Numérique Inter Régionale de l'Est

- Une **collaboration transfrontalière** en croissance (*avec par exemple le projet Minnovarc pour stimuler l'innovation dans les microtechniques avec 150 participants*)

**INNOVATION FRANCO-SUISSE**  
**DANS LES MICROTECHNIQUES**  
*Toujours un micron d'avance*

- **Echanges entre acteurs publics et privés internationaux** dans le cadre de salons tels que Micronora (*Salon international des microtechniques, MedTec...*)



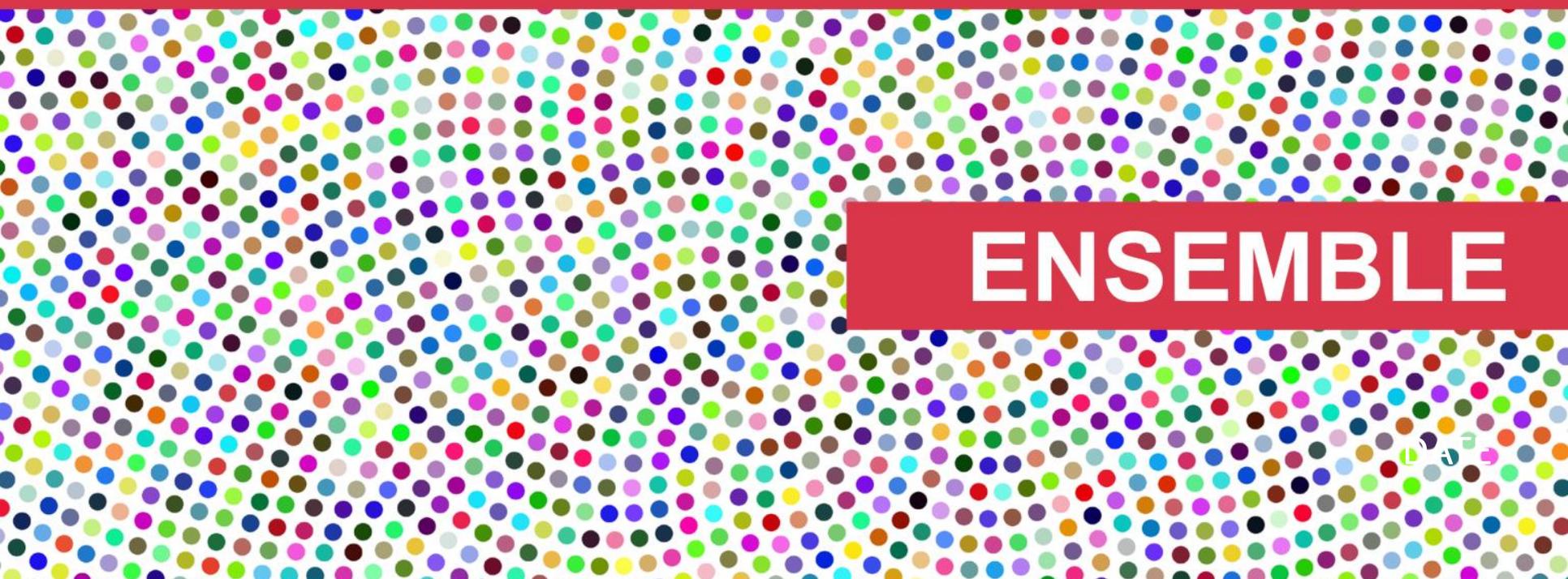
# FORCES/ FAIBLESSES

<i>Forces</i>	<i>Faiblesses</i>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Des grands donneurs d'ordre (PSA, GE...) <b>locomotives des actions collaboratives et collectives à l'égard de la sous-traitance</b></li><li>- Nombreux <b>porteurs d'actions collectives</b> (clusters, PC) <b>et bon maillage du réseau</b></li><li>- <b>Longue expérience</b> (&gt; 10 ans) acquise par les <b>acteurs et la Région</b></li><li>- <b>Un outillage numérique facilitateur des démarches et de la gestion de l'action collective/collaborative</b> (ex. entreprendre en Bourgogne, Numérica...)</li><li>- ...</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Exclusion de certains territoires/certaines entreprises</b> (accessibilité difficile, dispersion)</li><li>- Nécessité <b>d'améliorer le dialogue entre grandes entreprises et PME</b></li><li>- Une <b>mobilisation</b> des entreprises <b>aux démarches collectives à améliorer</b></li><li>- Un <b>désengagement</b> de l'Etat et des départements sur les actions collectives</li><li>- Une <b>modification de la réglementation</b> sur les actions collectives (et peu de jurisprudence)</li><li>- ...</li></ul>

# ENJEUX

- **Harmoniser à l'échelle de la Grande Région l'action des acteurs régionaux** du développement économique et de l'innovation
- **Prendre en compte les spécificités territoriales dans la réflexion (favoriser le maillage des entreprises et des territoires),** et permettre à certaines entreprises de sortir de leur « isolement », encourager la **mobilisation** des acteurs aux **démarches collectives/collaboratives**
- Encourager une **représentativité de chaque secteur d'activité** afin d'améliorer la connaissance des besoins et préciser en conséquence l'offre de service (souplesse dans la définition des filières...)
- Compenser le retrait de L'Etat et des départements au **financement des actions collectives**

# Construisons la région Bourgogne-Franche-Comté



**ENSEMBLE**

région **BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ**